



*Fête des grands-mères des Amis de la Colline*



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### ETAT CIVIL

**Naissances :** Nolan et Arthur RAOUL, 7 Kéroullé, nés le 27 février  
Luka HÉLOUIS, 1 rue de Brocéliande, né le 25 mars

### URBANISME

**Permis de construire accordé :**

M. ZEGHLACHE et Mme BORVON, 3 impasse Victor Ségalen, maison individuelle

**Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :**

M. TOULLEC, 20 rue des Noisetiers, remplacement de la porte de garage

Mme LE RET, 5 Loguellow, édification de clôtures

M. PERON et Mme GUYONVARH, 30 rue Per Jakes Hélias, abri de jardin

## PORTES OUVERTES A L'ARC EN CIEL ET A L'ECOLE

**Le samedi 4 avril 2015, de 9h30 à 12h00, seront organisées des Portes Ouvertes sur tout le secteur Enfance et Jeunesse.**

Ce sera l'occasion pour les nouveaux parents de visiter l'école, de prendre contact avec la directrice Madame Annabelle LEHRE et de procéder à l'inscription de leur enfant en mairie. Ils pourront également rencontrer des membres de l'APE (Association de Parents d'Élèves).

Ce sera aussi l'occasion de découvrir à l'Arc en Ciel les autres services proposés par la Municipalité dans le secteur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse :

- le **Jardin d'Enfants** qui accueille les 2 - 4 ans,
- l'**ALSH** (centre de loisirs) qui propose des activités pour les 4 - 11 ans le mercredi après-midi et pendant les vacances,
- la **Maison Pour Tous** qui a mis en place une passerelle le mercredi pour les 9 - 12 ans ainsi que des animations pour les 11 - 18 ans (Vac'Ados, mini-séjours, foyer, projets jeunes, etc.).

Seront également présents à l'Arc en Ciel :

- le **RPAM** (Relais Parents Assistantes Maternelles),
- la **Compagnie des Doudous** (association pencrenaise des assistantes maternelles).

Venez rencontrer toutes les personnes des différentes structures consacrées à l'enfance et à la jeunesse. Elles se feront un plaisir de vous informer et répondront à toutes vos questions !

### Dates à retenir :

- **Ven 03/04 :** Inscription aux Vac'Ados Vacances de Pâques, à l'Arc en Ciel de 18h à 20h. Programme des vacances à télécharger sur [pencren.fr](http://pencren.fr)
- **Sam 04/04 :** Portes ouvertes à l'école et à l'Arc en Ciel de 9h30 à 12h
- **Sam 04/04 :** USP - Coupe de Bretagne, 1/8 de finale à 16h à Keranna
- **Jeu 09/04 :** Rencontre participative adultes/familles, à 18h30, hall de la MPT - Landerneau
- **Mar 14/04 :** Les Amis de la Colline - interclubs

**Attention, la mairie sera fermée les samedis 2 et 9 mai 2015**



*Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet [www.pencren.fr](http://www.pencren.fr)*

### PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

**Jean CRENN, Maire,** reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

**Les adjoints reçoivent sur RDV :**

**Stéphane HERVOIR :** urbanisme, aménagement du territoire et environnement

**Jean-Claude LARVOR :** bâtiments, réseaux, travaux

**Guylaine SENE :** enfance, jeunesse

**Annick JAFFRES :** information, relations avec les associations, CCAS

**Jacques LE FUR :** voirie, eau potable.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

**Du lundi au jeudi :**

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

**Le vendredi :**

8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

**Le samedi :** 9h - 12h

### NUMÉROS UTILES

**Mairie :** 02 98 85 04 42

**Jardin d'Enfants :** 02 29 05 73 63

**TAP, ALSH et garderie :** 09 60 54 23 03

**Urgence Assainissement :**

02 77 62 40 09 (SAUR)

### Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **avril 1999** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

### Dépôt des articles pour le prochain Pencren Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel ([pencren-infos@pencren.fr](mailto:pencren-infos@pencren.fr)) avant le **lundi 20 avril 2015**.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE (suite)

## Les services internet relatifs au permis de conduire

<https://www.telepoints.info.fr> pour accéder gratuitement au solde de points pour tous les titulaires de permis de conduire, quelle que soit la catégorie.

<https://www.permisapoints.fr> pour accéder directement et en temps réel aux places de stages de récupération de points organisés à proximité de Pencran.

## Résultats des élections départementales à Pencran

Pour le Canton de Landerneau, c'est la liste de Marie-José CUNIN et de Yvan MOULLEC (Alliance pour le Finistère) qui a remporté les élections. A Pencran, voici les résultats des 2 tours :

	1 <sup>er</sup> tour		2 <sup>e</sup> tour	
	Nombre	%	Nombre	%
Inscrits	1362		1362	
Votants	671	49,27	664	48,75
Exprimés	634	94,49	595	89,61
Parti Socialiste : CASU - JEZEQUEL	223	35,17	328	55,13
Alliance pour le Finistère : CUNIN - MOULLEC	202	31,86	267	44,87
Front National : BOMBERT - TAUPIN	94	14,83		
Ecologie Démocratie Solidarité : COLLIC - WINCKLER	80	12,62		
Front de Gauche : GALLAIS - LAURENT	35	5,52		

## CONSEIL MUNICIPAL

### Résumé de la séance du 23 mars 2015

**Absents :** N. LAUMONIER (pouvoir à J. CRENN), C. VERET (pouvoir à E. MASCLEF), S. SCHMITT (pouvoir à A. JAFFRES), S. DANGELSER (pouvoir à J-P. LE BOURDON), S. HERVOIR (pouvoir à G. SENE jusqu'à son arrivée à 18h45), C. HOURCQ (absente jusqu'à 19h45), J-C. LARVOR (pouvoir à J. LE FUR après 20h15).

**Secrétaire de séance :** G. SENE.

### COMPTE ADMINISTRATIFS 2014

J. CRENN présente les comptes administratifs 2014 pour les budgets Commune et Eau Potable :

#### Budget général

Dépenses de fonctionnement = 1 215 827,52 €

Recettes de fonctionnement = 1 610 836,39 €

**Excédent de fonctionnement = 395 008,87 €**

Dépenses d'investissement = 596 390,93 €

Recettes d'investissement = 577 036,71 €

**Déficit d'investissement = 19 354,22 €**

#### Service Eau potable

Dépenses d'exploitation = 138 315,68 €

Recettes d'exploitation = 146 270,10 €

**Excédent d'exploitation = 7 954,42 €**

Dépenses d'investissement = 23 976,62 €

Recettes d'investissement = 141 261,22 €

**Excédent d'investissement = 117 284,60 €**

Conformément à la procédure, le Maire laisse la présidence à Y. PINVIDIC, doyen de l'assemblée. Celui-ci met aux voix les comptes d'exploitation et d'investissement et les résultats définitifs. Unanimité.

### COMPTE DE GESTION 2014

Le conseil municipal déclare à l'unanimité que les comptes de gestion du budget général et du budget eau potable dressés, pour l'exercice 2014, par le trésorier principal de Landerneau, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2014 - EAU POTABLE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver l'excédent d'exploitation de 7 954,42 € au compte « Excédent antérieur d'exploitation reporté » du budget 2015.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2014 - BUDGET GÉNÉRAL

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de

fonctionnement de 395 008,87 € en réserves d'investissement du budget primitif 2015.

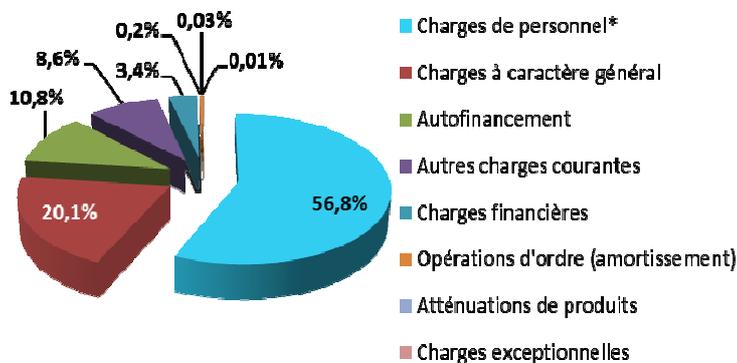
### BUDGET PRIMITIF 2015 - SERVICE EAU POTABLE

Section d'exploitation équilibrée à 151 094 €. Section d'investissement équilibrée à 225 839,56 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce budget primitif 2015.

### BUDGET PRIMITIF 2015 - COMMUNE

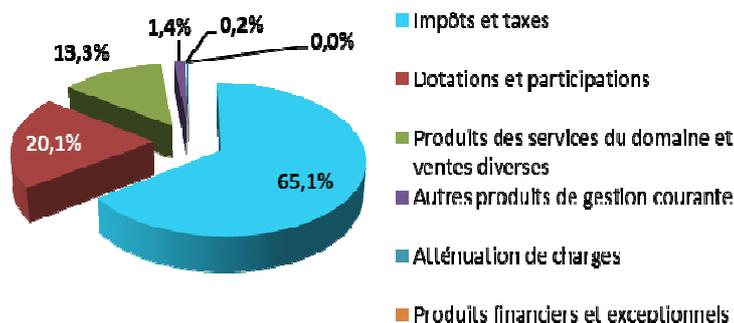
Section de fonctionnement équilibrée à 1 460 300,00 €. Section d'investissement équilibrée à 942 059,45 €. Le conseil municipal approuve ce budget primitif 2015 à l'unanimité.

### Dépenses de fonctionnement équilibrées à : 1 460 300 €

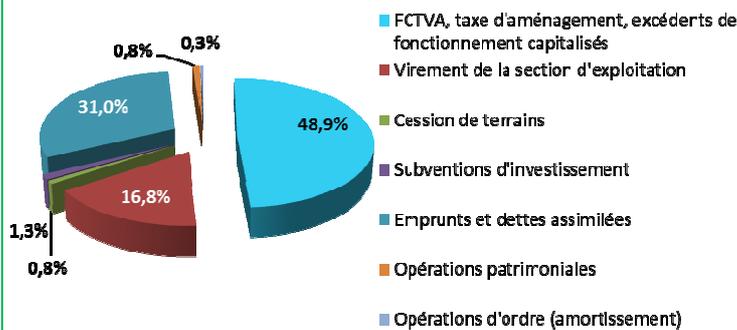


\* Les charges de personnel, plus importantes que l'année précédente, s'expliquent par le paiement du solde 2014 de la prestation de service de la Maison Pour Tous de Landerneau pour l'animation de l'Accueil de Loisirs (d'un montant de 45 000€). Par ailleurs, l'ensemble des services publics communaux sont gérés en régie et ne font appel à aucune prestation de service de personnel.

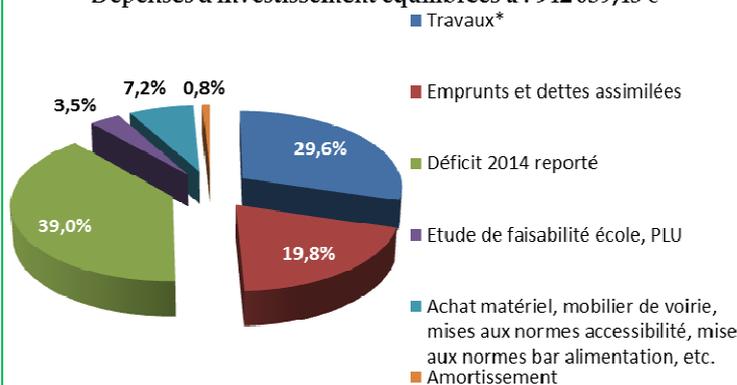
### Recettes de fonctionnement équilibrées à : 1 460 300 €



## Recettes d'investissement équilibrées à : 942 059,45 €



## Dépenses d'investissement équilibrées à : 942 059,45 €



\*Travaux : voiries Kermaria/Kerlois et impasse des Ormes, Place des 9 Chênes, plateaux de sécurité, rénovation maison Jean-Louis, mise aux normes bar alimentation, etc.).

### VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

La Commission Finances propose d'augmenter les taxes d'habitation et du foncier bâti.

Brièvement, M. le Maire rappelle les pertes annuelles progressives de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la mise en place de nouvelles activités imposées par l'Etat (Temps d'Activités Périscolaires) ainsi que la création d'un service d'instruction du droit des sols au niveau communautaire (l'Etat se déchargeant à compter du 01/07/2015) dont l'impact financier n'est pas encore connu à ce jour.

Les taux suivants sont adoptés à l'unanimité pour 2015 : taxe d'habitation : + 1 % soit 14,32 % (14,18 % en 2014) ; taxe foncière sur les propriétés bâties : + 1,5 % soit 14,58 % (14,36 % en 2014) ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : maintien à 40,18 %.

### FINANCEMENTS BAFA/BAFD

G. SENE rappelle aux conseillers que dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse passé entre 11 communes partenaires, la CAF et la MSA) et de l'action « Stage BAFA/BAFD », la commune propose de participer au financement (plafonné à 600 €) de la formation BAFA / BAFD des Pencranais qui en feront la demande (dans la limite de 3 par an).

La CAF remboursera 55 % de cette somme, soit 330 €. En contrepartie, le jeune s'engage à travailler 4 jours à titre gratuit à l'ALSH de Pencran. Une convention entre la commune et le jeune formalisera ces modalités.

Unanimité.

### ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

G. SENE informe que l'achat de matériel informatique serait apprécié à l'ALSH afin de mettre en place des projets autour de la photographie, de l'accès à l'image, des dangers de l'Internet. Cet outil permettra aux animateurs de travailler sur un projet photo, des articles de presse, un livre de recettes de cuisine, et d'initier les enfants à l'utilisation des médias pour rechercher des informa-

tions... La CAF apporte des aides à ce type de projet (50% à 75% du montant de l'achat). POUR : unanimité

### REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ 2015

M. le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 02/04/1958. Désormais, le montant de cette redevance sera fixé selon un taux arrêté au 31/12 de l'année précédente. Il sera revalorisé chaque année. Le calcul de la redevance due au titre de l'année 2015 aboutit à une évolution de 16 % par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret précité. Unanimité.

### ENQUÊTE PUBLIQUE : EARL DE LESMOUALC'H

Du 16/02/ 2015 au 15/03/2015, une enquête publique a été ouverte sur la demande de l'EARL de Lesmoualc'h d'étendre son élevage porcin implanté au lieu-dit Lesmoualc'h Bian et de mettre à jour son plan d'épandage. Y. PINVIDIC propose d'émettre un avis favorable sous réserve que l'ilot n°14 situé à Kéroullé soit retiré du plan d'épandage car un projet de lotissement est en cours sur ces terrains. Unanimité.

### ENQUÊTE PUBLIQUE : DANISCO

Du 02/02 au 04/03/2015, une enquête publique a été ouverte sur la demande d'extension du plan d'épandage présentée par l'entreprise DANISCO - La Forest-Landerneau pour l'extension du plan d'épandage de déchets d'algues. Après étude du dossier, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette enquête.

### CONVENTION DE TRANSFERT DE PERSONNEL AVEC LA CCPLD

La mutualisation des agents entre communes et communautés de communes peut revêtir différentes formes : le transfert, la mise à disposition ascendante, la mise à disposition descendante et la création de services communs. A court terme, la commune doit en définir les modalités au moyen d'une convention qui régit les règles applicables pour chacune des parties.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention de transfert de personnel avec la CCPLD.

### TRAVAUX MODERNISATION EN EAU POTABLE: ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'usine de production d'eau potable de la commune, une assistance est fortement conseillée afin de préparer le dossier technique et administratif ainsi que le futur suivi du chantier. La commune étant actionnaire de la SPL Eau du Ponant, il est proposé de retenir cette société en tant que maître d'œuvre pour un montant de prestation de 32 270,00 € TTC. Unanimité.

### SPL EAU DU PONANT : ADHÉSION DE NOUVEAUX ENTRANTS

Les communes de L'Hôpital-Camfrout, Plouguerneau, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Pabu et Lampaul-Ploudalmézeau et le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry ont récemment manifesté leur souhait de devenir actionnaires de la SPL Eau du Ponant.

La décision d'autoriser Brest Métropole à céder des actions à un nouvel actionnaire doit être préalablement adoptée par l'assemblée délibérante de la collectivité ou du groupement de collectivités. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la cession d'actions de la SPL Eau du Ponant au profit de ces communes.

### SPL EAU DU PONANT : CATALOGUE DES OFFRES DE SERVICES

La SPL Eau du Ponant a présenté à ses actionnaires le catalogue des offres de services 2015. Le conseil municipal autorise M. le Maire à commander ces prestations et à signer les devis correspondants. Unanimité.

# CCAS

Séance du 19 mars 2015

## Compte administratif 2014

Présenté par A. JAFFRES, le compte administratif 2014 est mis aux voix et adopté à l'unanimité tel que résumé ci-après :

Dépenses de fonctionnement : 4 514 €

Recettes de fonctionnement : 280,96 €

Soit un déficit de : 4 233,04 €.

Dépenses d'investissement : 0,00 €

Recettes d'investissement : 1 200,00 €

Soit un excédent de 1 200,00 €

## Compte de gestion 2014

Il est proposé au conseil d'administration de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le trésorier principal de Landerneau, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve. Unanimité.

## Affectation du résultat 2014

Les résultats dégagés en 2014 sont reportés au budget 2015 respectivement en fonctionnement et investissement. Unanimité.

## Budget primitif CCAS 2015

La section de fonctionnement s'équilibre à 5 021,38 €

La section d'investissement s'équilibre à 9 400,50 €

Unanimité.

## ENFANCE / JEUNESSE

### Jardin d'Enfants



Vendredi 27 mars, Angèle Vaillant, stagiaire Educatrice de Jeunes Enfants, a quitté la structure après un an de formation auprès de l'équipe du Jardin d'Enfants.

Afin de la remercier pour son professionnalisme et pour sa disponibilité, les enfants, l'équipe du Jardin d'Enfants et la municipalité lui ont offert des livres, des bons d'achats ainsi qu'un livre-souvenir dédié par chaque enfant.

Angèle fut très émue par tous ces gestes d'attention.



### Accueil de Loisirs

Pour ces vacances de printemps, l'Accueil de Loisirs vous propose un programme riche et adapté aux souhaits de chacun. La première semaine sera rythmée par les Jeux Olympiques de Pencran. La deuxième semaine sera pleine de magie autour du célèbre sorcier Harry Potter. Lors de ces deux semaines, l'esprit d'équipe, le fair-play et la vie de groupe seront mis en avant par l'équipe d'animation.

#### Les plus jeunes (à partir de 4 ans)

##### Les J.O. de Pencran

- Cérémonie d'ouverture (lundi 13/04)
- Biathlon (mercredi 15/04)
- Chasse à l'œuf (mardi 14/04)
- Visite à la ferme d'Eden (jeudi 16/04 matin)
- Cérémonie de clôture (vendredi 17/04)

##### Harry POTTER

- Réalisation de potions magiques (lundi 20/04)
- « Madeleines surprises Bertie crochue » (mercredi 22/04, matin)
- Sortie au Cirque (mercredi 22/04, après-midi)
- Banquet final (vendredi 24/04)

#### En pratique :

L'ALSH est ouvert pendant les vacances scolaires, aux enfants de 4 à 12 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée.

Vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'à 48h avant le jour souhaité selon les places disponibles.

Pour tout renseignement concernant l'ALSH, vous pouvez contacter Solène Perrot par mail à [alsh@pencran.fr](mailto:alsh@pencran.fr) ou par téléphone au 09 60 54 23 03.

#### Les moyens (à partir de 6 ans)

##### Les J.O de Pencran

- Cérémonie d'ouverture (lundi 13/04)
- Chasse à l'œuf (mardi 14/04)
- Biathlon (mercredi 15/04)
- Visite à la ferme d'Eden (jeudi 16/04 matin)
- Course d'orientation (jeudi 16/04 après-midi)
- « Combat de Sumo » (vendredi 17/04)
- Cérémonie de clôture (vendredi 17/04)

##### Harry Potter

- Réalisation de potions magiques (lundi 20/04)
- Une sortie au Cirque (mercredi 22/04)
- Un apprentissage du célèbre sport des sorciers : le « Quidditch » (jeudi 23/04)

#### Les grands (à partir de 8 ans)

##### Les J.O de Pencran

- Cérémonie d'ouverture (lundi 13/04)
- Chasse à l'œuf (mardi 14/04)
- Course d'orientation (jeudi 16/04)
- « Combat de sumos » (vendredi 17/04)
- Cérémonie de clôture (vendredi 17/04)

##### Harry Potter

- Une semaine de Théâtre pas comme les autres...
- Confection des potions magiques (lundi 20/04)
- Sortie au Cirque (mercredi 22/04)
- Balais volants, Souafle, Vif d'Or (jeudi 23/04)
- Banquet final (vendredi 24/04)

Chaque lundi matin, les enfants se réuniront afin de mettre en place le programme de la semaine. Des activités seront proposées, quelques unes seront imposées. Aux enfants de choisir, de proposer et d'organiser le programme.

#### Attention !

Il n'y aura pas de permanence le samedi 02/05/15.

La prochaine permanence aura lieu le samedi 06/06/15 de 9h à 12h.

## ECOLE

### Carnaval des maternelles

Le 6 février dernier, les enfants de petite, moyenne et grande sections ont fêté le carnaval. Les princesses, pirates, clowns et héros en tous genres ont dégusté de savoureuses crêpes durant la matinée, avant de partir pour des vacances bien méritées.



## VIE ASSOCIATIVE

### USP - Collecte de ferraille

La collecte de ferraille organisée par l'USP le premier week-end de mars a connu cette année un nouveau succès.

Emmenée par Roger, l'équipe de bénévoles a ainsi collecté près de 16 tonnes de ferraille.

La recette permettra de renouveler différents équipements indispensables au bon fonctionnement du club.



### APE

Cette année encore, vous avez été nombreux à participer au repas, sur place ou à emporter. 200 repas ont été servis lors de la soirée montagnarde. Merci à tous de votre participation ! Rendez-vous l'année prochaine autour d'un autre repas à thème.



### A vos agendas !

#### Voici les prochaines manifestations :

- Samedi 30 mai : zumba party à la salle polyvalente
- Dimanche 14 juin : kermesse de l'école avec carnaval et défilé dans le bourg.

# VIE ASSOCIATIVE

## Amicale Laïque de Pencran

### AL Pencran « Tennis de Table »

**Tournoi régional UFOLEP :** plus de cent compétiteurs se sont donnés rendez-vous dimanche 1<sup>er</sup> mars à Plouzané pour croiser les raquettes à l'occasion du tournoi régional UFOLEP de tennis de table. En ligne de mire, le Critérium National qui se déroulera cette année à Valence (26) les 2 et 3 mai. Face à cet enjeu, 20 joueurs de Pencran se sont déplacés, offrant à leur club le trophée du nombre de participants. Les balles jaunes n'ont guère tardé à rendre leur verdict, qualifiant trois Pencranais pour les Nationaux de Valence : Pauline Boullé (catégorie « Cadette »), Tristan Richard (catégorie « Minime ») et Fabien Le Govic (Senior). Pauline et Tristan se sont également qualifiés pour les Coupes Jeunes National à Valence. Tous les autres pongistes ont disputé de superbes matches jusqu'aux quarts de finales pour certains. Félicitations à tous les compétiteurs pour cette journée mémorable.



**Tournoi « JEUNES » à Pencran :** le samedi 14 mars à la salle des sports, plus de 40 jeunes pongistes de 5 clubs différents (Pencran, Plouzané, Brest Sanquer, Brest Recouvrance et Bourg-Blanc) étaient réunis pour le 2<sup>e</sup> plateau « jeunes » (petit tournoi) de la seconde partie de saison. Merci aux parents qui sont venus arbitrer et félicitations à cette jeunesse pencranais prometteuse.



### AL Pencran « Badminton »

L'UFOLEP organisait le dimanche 8 mars à Plouarzel un grand tournoi de badminton ouvert aux jeunes entre 8 et 16 ans. Quatre compétiteurs de Pencran ont fait le déplacement pour défendre âprement les couleurs du club et, à l'issue de matches très disputés, Noé Dubois-Corlobé a pu se hisser sur la plus haute marche du podium dans sa catégorie. Bravo à vous tous.

### ACTUALITES :

Comme chaque année, l'amicale a renouvelé avec succès son « opération viennoiseries ». C'est ainsi que dimanche 15 mars, dès l'aube, 15 binômes du club de tennis de table et de badminton ont assuré les livraisons de plus de mille croissants, pains au chocolat et baguettes, juste à temps pour le petit déjeuner. Les bénéfices de cette opération financeront le renouvellement du matériel de l'association, l'achat des maillots ou la participation aux déplacements des compétiteurs lors des championnats. Un grand merci à tous les vendeurs ainsi qu'aux Pencranais d'avoir ouvert leurs portes à nos jeunes. A l'année prochaine !

N'hésitez pas à venir vous renseigner pour la prochaine saison : Adam GRECK (06 61 88 15 98 - [adamgreck@gmail.com](mailto:adamgreck@gmail.com)). Site : [www.amicalelaïque-pencran.fr](http://www.amicalelaïque-pencran.fr)



## Amis de la Colline

Mardi 3 mars, à l'heure du goûter, après les parties de pétanque et de dominos, une surprise était réservée aux grands-mères. Le club, avec la collaboration des enfants de l'école de Pencran, a offert une rose blanche à chaque grand-mère présente. Les enfants ont aussi réalisé un tableau avec les photos prises de chaque grand-mère par Didier le photographe. Cela a créé un lien étroit entre les enfants et les aînés du club.

### *Dates à retenir :*

Le mardi 14 avril, nous organisons le traditionnel interclubs de Printemps de dominos et pétanque.

Le jeudi 23 avril, se déroulera la demi-finale de belote à Gouesnou.

Le mardi 28 avril aura lieu la qualification de pétanque du Secteur à Guipavas ainsi qu'un interclubs de dominos.

La sortie de Printemps avec Irvillac, Saint Urbain et Pencran est fixée au 29 mai à Guerledan.



## APAF

### Carnaval de la Lune Etoilée

Le thème du carnaval est trouvé ! Pour le connaître, rendez-vous au hangar de Yvon Pinvidic à Kermadec (en face du manoir) le **samedi 11 avril** à 11h afin de travailler sur le nouveau projet.

### Fête du 20 juin 2015

Nous recherchons, pour animer la fête de Pencran le **20 juin 2015**, des musiciens et/ou chanteurs. Sur scène ouverte, vous pourrez nous faire partager votre talent dans une ambiance amicale. Faites-nous part de vos idées !

# DIVERS

## EMPLOI

**Société R&R France (ROLLAND SAS) recrute des ouvriers de conditionnement (H/F)** en CDD pour son site basé à Plouédern. Merci d'expédier CV et lettre de motivation par courrier (ROLLAND SAS, service ressources humaines, Plouédern CS 20809 - 29208 LANDERNEAU cedex) ou par mail : [emploi@rolland.fr](mailto:emploi@rolland.fr)

## Contrôle gratuit des extincteurs

Dans le cadre de la prévention, la caisse locale Groupama « Landerneau Bro Elorn » organise un contrôle gratuit des extincteurs, le **mardi 9 juin**, de 9 h à 12 h, à La Martyre (salle des jeunes, Maison du Plateau) et de 14 h à 17 h, à Saint-Divy (allée de boules couverte).

Cette opération ponctuelle s'adresse à tous, sociétaire ou non. Possibilité de s'équiper en recharges ou en extincteurs. Une facture sera établie pour tout achat.

## Elorn Handball - Foire aux puces le 1<sup>er</sup> mai à Dirinon

Foire aux puces vendredi 1<sup>er</sup> mai de 9h à 17h30 à la salle polyvalente de Dirinon. 3 € le mètre. Renseignements et réservations au 02 98 36 28 46 ou par mail : [secretaire.elornhb@laposte.net](mailto:secretaire.elornhb@laposte.net)  
Entrée : 1,50 € à partir de 12 ans.

## PETITES ANNONCES

Cherche **heures de ménage et/ou de repassage** (chèque CESU).  
Tél : 02 98 80 33 69 ou 06 67 11 03 03.



## Communiqué du SDIS

### Le détecteur de fumée. Il peut vous sauver la vie !

Depuis le 8 mars 2015, les **Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée (DAAF)** sont obligatoires dans les habitations.

Le principal objectif d'un détecteur est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit, lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas.

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres et conforme à la norme NF EN 14604. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi, électroménagers, etc.

### Quelques chiffres

- En France, 1 incendie se déclare toutes les 2 minutes.
- 10 000 personnes sont victimes d'un incendie chaque année provoquant environ 800 décès.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- Les fumées sont la première cause de décès dans un incendie.

Pour en savoir plus : [www.sdis29.fr](http://www.sdis29.fr)

### Le détecteur de fumée : un équipement obligatoire

#### Qui doit installer et entretenir le détecteur de fumée ?

- ♦ C'est au propriétaire du logement qu'incombe la responsabilité d'installer le détecteur de fumée.
- ♦ L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil et assure son renouvellement, si nécessaire, tant qu'il occupe le logement.

#### Quelle démarche auprès de l'assurance ?

- ♦ Le propriétaire et l'occupant du logement notifient chacun à leur assureur la mise en place du ou des détecteurs de fumée.

## ERDF - Recrutement de jeunes en alternance

ERDF en Bretagne souhaite accueillir à la rentrée de septembre 2015, 45 nouveaux alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sur les formations suivantes :

19 Bac Pro Electrotechnique, 20 Bac + 2 (principalement en BTS Electrotechnique et IUT GEII / Génie Civil), 6 Titres Professionnels niveau bac de Conseiller Clientèle ou AFPA Monteur. 16 contrats concernent des sites ERDF en Finistère.

En moyenne, chez ERDF, 50 % des alternants en fin de cursus intègrent l'entreprise. La rémunération, calculée en fonction de l'âge du bénéficiaire, peut aller de 45 à 78 % du Smic pour un contrat d'apprentissage et de 65 à 100 % pour un contrat de professionnalisation.

Les candidats, hommes ou femmes, sont invités à consulter les offres et à postuler en ligne avant le 15 juin 2015 : [http://www.erdf.fr/ERDF Recrutement/Alternance/Nos offres](http://www.erdf.fr/ERDF%20Recrutement/Alternance/Nos%20offres)

## Croix Rouge française - Unité locale de Landerneau

### Visites de courtoisie aux personnes âgées / isolées

Les bénévoles de l'action sociale de la Croix-Rouge de Landerneau sont à votre disposition pour des visites à votre domicile ou à celui de vos proches les **lundis, mardis, mercredis, samedis à 14h ou à 16h**. Des discussions, jeux ou promenades agrémenteront ces visites.

### Objectifs des visites :

- Instauration d'un lien social,
- Réconfort moral,
- Maintien de l'autonomie en luttant contre le processus d'isolement.

### Comment faire appel à nous ?

Il suffit de nous contacter afin de convenir d'un rendez-vous : Croix-Rouge française - Unité locale de Landerneau, Allée des Haras - 29800 LANDERNEAU

Tél : 07 70 41 24 29 / 06 06 48 10 79.

E-mail : [ul.landerneau@croix-rouge.fr](mailto:ul.landerneau@croix-rouge.fr)



croix-rouge française

## Communiqué du Syndicat de Bassin de l'Elorn

### Concours 2015 des prairies fleuries

Pour la 2<sup>e</sup> année, le Parc naturel régional d'Armorique, le Syndicat de Bassin de l'Elorn et la Chambre d'agriculture du Finistère s'associent pour organiser le concours des prairies fleuries.

**Qui peut participer ?** Tous les éleveurs professionnels, dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire du Parc d'Armorique et/ou du Syndicat de bassin de l'Elorn peuvent s'inscrire.

**Le déroulement du concours :** Les candidats, éleveurs professionnels, peuvent inscrire au concours **une prairie naturelle** (non ressemée) de leur exploitation qu'elle soit pâturée, fauchée ou mixte. **Il est important que la prairie réunisse à la fois une diversité de plantes, correspondant à la richesse de la flore locale, et qu'elle ait aussi un intérêt fourrager réel** dans l'alimentation du cheptel de l'exploitation (calendrier de pâturage, foin...). **Un jury composé d'experts viendra visiter les parcelles les 20 et 21 mai 2015.**

Plus d'informations : <http://www.concours-agricole.com/prairies/accueil.html>

**Renseignements et inscription :** Annaïg POSTEC, Syndicat de Bassin de l'Elorn - [natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr](mailto:natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr), Tél. : 02 98 25 93 51

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## La naissance du département du Finistère et le choix de son chef-lieu

### La création des départements sous la Révolution

Les départements français ont vu le jour sous la Révolution le 15 janvier 1790. La France est découpée en 83 départements. Le choix des noms est lié à une volonté de rupture avec les habitudes de l'Ancien Régime. Les noms historiques disparaissent (Léon, Cornouailles, Trégor) et sont remplacés par ceux de cours d'eau, de mers, de montagnes...

Pour le découpage territorial, le principe qui prédomine est celui formulé par Condorcet : "une journée de distance [à cheval] devrait être le plus grand rayon de déplacement".



### Le découpage des départements bretons

Le découpage des départements se décide en 1789. Les députés bretons à la Constituante élaborent un projet de découpage de la Basse-Bretagne en trois territoires : Côtes-du-Nord, Morbihan et Finistère. Les nouvelles limites administratives ne tiennent pas compte des anciennes limites de pays. L'ancien diocèse de Tréguier se trouve ainsi démembré et apparaît un Trégor morlaisien en plus de celui de Tréguier.

### Quel chef-lieu pour le Finistère ?

Le choix d'un chef-lieu pour le Finistère suscite plus de difficultés. Les agglomérations d'importance sont toutes, à l'exception de Carhaix, des villes de mer ou de fond d'estuaire et appartiennent toutes, à la périphérie départementale.

Des villes s'excluent d'elles-mêmes du fait de leur position géographique excentrée, comme Quimperlé et Carhaix. Saint-Pol-de-Léon est décrété trop ecclésiastique, monastique et aristocratique. Quant à Brest, ville la plus importante du département, elle est décrite comme une "ville militaire, récente et aux mœurs tumultueuses".

En définitive, trois villes sont susceptibles de devenir chef-lieu du Finistère : Morlaix, Landerneau et Quimper. Morlaix est alors la cité la mieux équilibrée du département : commerce florissant, bourgeoisie active, mais sa position est jugée trop proche des Côtes-du-Nord (22).

### Landerneau ou Quimper ?

Dès lors, deux candidats demeurent en lice : Quimper pour la Cornouaille et Landerneau pour le Léon. Contrairement à Quimper, Landerneau est une cité très active à l'époque.

Un voyageur du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus soucieux d'économie que de pittoresque, exécute Quimper en une phrase lapidaire : "Kimper n'a de remarquable que la difficulté d'y arriver, celle d'en sortir et le peu d'envie que l'on a d'y rester". Au contraire, Landerneau retient son attention : "Landerneau, petite ville que l'on traverse à quatre lieux de

Brest, fait assez gros commerce de toileries. Cette ville, plus propre et mieux bâtie que Brest, contient 12000 habitants."



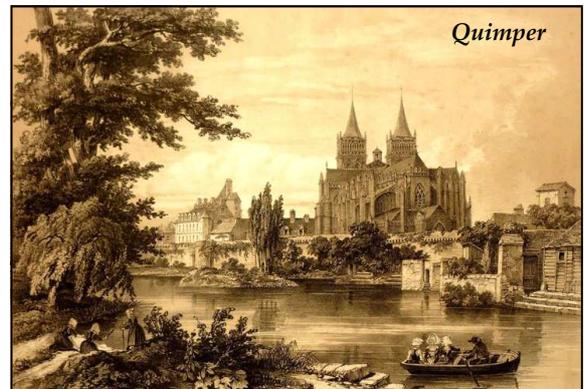
La richesse du Léon et la pauvreté de la Cornouaille sont des évidences à cette époque.

Pour les "nordistes", la logique voulait que le chef-lieu du département s'établît là où se trouvaient rassemblés les hommes, l'activité et la richesse, c'est-à-dire au nord de "l'affreuse barrière des montagnes d'Arrée [...] qui offrent les dangers les plus effrayants. La liste des personnes qui périssent tous les ans dans les neiges en traversant les montagnes ou qui, échappées aux voleurs, deviennent la proie des bêtes féroces présente une image affligeante. Faudra-t-il que trois cent mille habitants du Léon aillent en chercher deux cent mille, perdus en quelque sorte au milieu des montagnes et des bois infestés de brigands ?"

Réunie à Quimper en juin 1790, l'assemblée des électeurs du département choisit Landerneau.

Le 20 août, l'affaire est débattue à l'Assemblée Constituante à Paris, la cause quimpéroise est singulièrement compromise.

C'est là qu'intervient un certain Bérardier, ancien professeur d'éloquence au lycée Louis le Grand. Camille Desmoulin et Maximilien Robespierre avaient été ses élèves. Elu député suppléant du clergé de Paris aux Etats Généraux de 1789, Bérardier est appelé à siéger à la Constituante en 1790, à point nommé pour y défendre les intérêts de sa ville natale : Quimper. Sa plaidoirie reprend l'évocation traditionnelle de la pauvreté cornouaillaise : "La côte de Quimper est aussi pauvre que celle de Landerneau est opulente ; vous ne pouvez donner toutes les faveurs à une même ville et si Quimper perdait le chef-lieu, vous prononceriez sa ruine totale". Il fait le siège des députés les plus influents et réussit à faire triompher la cause quimpéroise contre toute probabilité.



La situation risque, toutefois, de se modifier en 1793, lorsque Quimper se rallie à une insurrection contre la Convention. Le 19 juillet 1793, la Convention décide le transport du chef-lieu départemental des bords de l'Odet aux rives de l'Elorn, mais sans qu'un décret n'ait établi la substitution d'une ville à l'autre. Cette absence de décret permet le retour définitif des autorités départementales à Quimper le 5 novembre 1794.

Recherches et rédaction : Stéphane HERVOIR.